

La Ligue des Pays Normands est un organisme déconcentré de la Fédération Française d'études et des sports Sous-marins. Elle a en charge l'organisation des différentes activités dont la Fédération est délégataire.

L'édito du Président

Le Plan de développement de la ligue est en ordre de marche !

Les collectivités, les D.R.J.S.C.S., la F.F.E.S.S.M. en sont dépositaires et à chaque Comité directeur, nous suivons son évolution.

Ce plan formalise la feuille de route de nos objectifs et actions durant l'Olympiade.

Il est par ailleurs, la référence pour l'obtention des subventions et la contractualisation de conventions d'objectifs.

En période de restriction budgétaire la citation « gouverner, c'est prévoir » prend tout son sens.

Dans un souci d'authenticité et d'éclaircissement, la LIGUE des PAYS NORMANDS s'est dotée du slogan « **PLONGER AUTREMENT...PLONGEZ NORMAND** ».

Plonger autrement, c'est au fond de l'inconnu; trouver du nouveau. Cette découverte n'affecte en rien la pratique de notre loisir car les nombreuses épaves gardiennes d'histoire sont l'abri d'une faune

sauvage et l'accueil d'une flore spécifique.

Autrement, c'est différemment du bleu ! Dans une eau verte marine combinée à l'ambiance du jaune, couleur de la LIGUE DES PAYS NORMANDS, la Manche, mer de caractère, enveloppe le plongeur.

Autrement, c'est un regard différent sur l'environnement, une autre façon de percevoir ses émotions, une réponse aux sceptiques et de la matière aux railleurs.

A Partir du slogan « **Plonger autrement...Plongez Normand** » nous établissons une charte, dont le principe est pour les clubs volontaires, l'acceptation et le respect de règles communes d'accueil de plongeurs visiteurs.

Autrement... Une belle année 2014 ! Tous nos vœux pour que le plaisir soit ensemble sur terre et sous l'eau.

Philippe DAVID
Président L.P.N.

Notez dans vos
agendas

Assemblée
Générale
de la Ligue

Samedi 15 mars

dans le cadre
prestigieux de l'Hôtel
de Région Haute
Normandie à ROUEN



LIGUE des Pays Normands

STAGE INITIAL MF2

Organisé par la CTR 22 Ligue des Pays Normands, du 19 au 24 octobre, un stage initial préparant au MF 2 s'est déroulé dans une excellente ambiance dans les locaux de la Base Régionale à Tourlaville 50.

Un nombre limité de stagiaires mais très motivés : 1stagiaire du nord, Pascal VIGETTI, 4 stagiaires de Normandie, 2 de Haute Normandie, VERHOVEN Patrick et LEGRIX Franck et 2 de Basse Normandie, CARON Hélène et DENEL Christophe.

Cinq journées pour faire le point sur la pédagogie de base et spécifique, reconnaître ce qu'exige en compétences la qualification de MF 2, le parcours de formation et des apports de connaissances dispensés par des instructeurs de la région : Guy Michel, Patrice Patron, Philippe Schneider, Adrian David, Christophe Roussée, Bertrand Martin, Patrice COUPEY, directeur du stage, et l'accueil efficace de Géraldine Marie Directrice de Pôle Plongée Normandie.

A l'issue, les 5 stagiaires sont repartis avec leur livret pédagogique....

L' équipe de formateurs en accord avec la CTR 22 va mettre en place un suivi lors de rendez-vous réguliers

pour soutenir les stagiaires dans leur parcours de formation et en soutien de leur motivation.

Trois ans maximum pour présenter l'examen final !!!

Courage aux stagiaires pour finaliser au plus vite et venir renforcer les formateurs de cadres fédéraux de Normandie!



Ce bulletin vous appartient tous, si vous désirez voir figurer des articles dans celui-ci n'hésitez pas à nous les transmettre, il est diffusé auprès de tous les clubs FFESSM appartenant à la ligue des Pays Normands ainsi qu'à nos institutions de tutelle. Dès sa parution vous pouvez aussi le télécharger à partir de l'espace documents du site www.ffesm-pays-normands.org

Actualité des commissions

PLONGEE JEUNE



Notez sur vos agendas et inscrivez vous dès maintenant

Dimanche 6 avril à CAEN

et

Vendredi 20 juin au dimanche 22 juin à CHERBOURG

DEUX DATES INCONTOURNABLES A RETENIR EN 2014 : PLONGÉE JEUNES 8 à 16 ans

ODYLIADES D'HIVER : Elles auront lieu cette année à CAEN piscine du chemin vert le **dimanche 6 avril de 10h00 à 17h00**. Le président du CSC, Claude RENAUX, nous accueille à nouveau dans sa magnifique piscine pour ces 2èmes ODYLIADES D'HIVER.

Au programme, bien entendu des activités transversales sous forme ludique ; les commissions participantes restent à définir, mais vous pourrez très certainement vous initier au tir sur cible, hockey subaquatique, photo ou biologie.... Des jeux, style scaphandrier pieds lourds de l'an passé ne manqueront pas de vous être proposés. En fin de journée des récompenses seront prévues pour les clubs participants.

Le règlement du concours vous parviendra au plus tard 1 mois avant.

€ Participation : 5 euros par personne

ODYLIADES D'ÉTÉ : Nous retournons cette année à CHERBOURG, les galets d'ETRETAT étant trop beaux....mais aussi trop durs pour les pieds de nos plongeurs !!

Cette 14ème manifestation se déroulera donc du vendredi 20 juin au dimanche 22 juin 2014 à l'auberge de jeunesse pour l'hébergement, et à OMONVILLE pour la partie Plongée. Des activités transversales seront là aussi proposées le samedi : char à voile, apnée et bouée de tractage.

Plonger autrement! Plongez Normand!

CONTACT

Pour l'une ou l'autre de ces manifestations, contactez moi dès maintenant

Odile BOUVET

☎ : 06 34 53 48 28

✉ : odilebouvet@gmail.com

APNEE

Championnat régional de la Ligue des Pays Normands

Cela faisait fort longtemps

que Cherbourg n'avait pas accueilli de compétition d'apnée. Dimanche 24 novembre, ce manque a été réparé.

Sur l'impulsion du comité départemental FFESSM Manche, les clubs Cherbourg Natation Plongée, AS AREVA plongée, Hague Marine et Barracuda Saint-Lô ont organisé le championnat régional qui rassemble les apnéistes des 5 départements Normands. Cette première organisation jette les bases d'une future commission départementale d'apnée qui n'existe plus dans le comité depuis quelques années.

Ce sont 26 athlètes qui se sont retrouvés à la piscine Chantereyne, mise à disposition par la mairie de Cherbourg-Octeville. Le bassin, un peu particulier avec ces pentes sur les quatre cotés, a pu en dérouter certains même si cela n'a pas affecté les performances.

La manifestation s'est terminée par la proclamation des résultats. Pour cette année les champions Normands sont :

Chez les femmes :

-Sylvie GRIEU (5'30"63 ; 114,48 m ; 95.90 m) du club subaquatique de Lisieux

Chez les hommes :

-François VANBESIEN (5'53"63 ; 156.10 m ; 134.11 m) du groupe d'activités subaquatiques de Rouen.

Les sportifs et les nombreux bénévoles ont été récompensés par la perception de lots offerts par le comité FFESSM Manche, la Ligue des Pays Normands, le magasin Normandie Diving de Cherbourg et la société DESSAULT.

Tous les résultats sur <http://www.ffessm-pays-normands.org>



Patrice Cadiou

Secrétaire du comité FFESSM Manche



NAGE EN EAU VIVE

3EME MANCHE DU TROPHÉE DE L'EURE

Le dimanche 17 Novembre 2013, le SPN plongée de Vernon organisait la 3^{ème} manche du trophée de l'EURE au départ du moulin de Cocherel avec une arrivée à Chambray; Epreuve ouverte à tous les pratiquants de la FFESSM, commissions sportives et non sportives. Cinq régions étaient représentées, La Normandie, l'île de France, la Picardie, le centre et la Bretagne pays de Loire. 88 engagements individuels dont 31 femmes pour 22 clubs représentés. Le SPN remercie tous les participants, les Bénévoles, les sponsors et les membres de la C.D.N.A.P.27 sans qui, cette manifestation n'aurait eu lieu.....A l'année prochaine.



Francis Philippe, Président SPN

12 EME TROPHÉE DES « UNE HEURE DE BRETEUIL »

Dimanche 24 novembre 2013, comme chaque année depuis 12 ans, le club de plongée de Breteuil sur Iton organise « les 1 heure de Breteuil ». Ce challenge OPEN a pour but de rassembler tous les nageurs palmés, apnéistes, bio, plongeurs.... affiliés à la FFESSM. L'objectif de cette compétition étant de réaliser le plus grand nombre de kilomètres en piscine pendant 1 heure par relais de 50 mètres.

Le record actuel est de 6250 mètres. Après avoir gagné 3 années de suite, le club concerné garde le trophée. Depuis sa création, aucun club n'a réussi cette performance.

Cette année 3 équipes participent : A.S.B. Plongée Breteuil, CPVR, Bernay Plongée Plaisir . Le classement final de cette année est :

- 1er : CPVR – 5 600 mètres
- 2ème : A.S.B. Plongée – 5100 mètres
- 3ème : Bernay Plongée Plaisir – 5000 mètres

Je remercie l'ensemble de mes adhérents qui m'ont aidé à l'organisation de cette épreuve et tous les participants, ainsi que le CODEP 27 et son président, Christian TAMPIGNY.

Il a été également récompensé les deux plus jeunes participants âgés de 13 ans et 11 ans.



Et, comme à l'accoutumer, c'est dans une très bonne ambiance que cette manifestation s'est terminée par une dégustation de gâteaux apportés par les différents clubs.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine, en espérant avoir encore plus de participants.

Stéphane DIOT
Président ASB Plongée Breteuil sur Iton (27)

PLONGEE JEUNE



Stage Cadet Août 2013

Ligue des Pays Normands.

STAGE « CADETS » s'est déroulé à Tourlaville sur la Base Fédérale Régionale du 26 au 30 Août 2013. 11 participants en tout de 13 et 14 ans, 3 filles et 8 garçons.

Nos jeunes plongeurs ont effectués 8 plongées dans la zone 20 mètres dont une plongée de nuit et 6 plongées embarquées au moyen des Bateaux en aluminium de 12 mètres ou semi-rigide. Nos jeunes plongeurs ont pu découvrir des restes d'épaves et la faune locale, sèches, homards, congres, soles, poisson lune, bars.....

Des conditions météo très favorables

avec un petit coefficient de marée et une ambiance formidable avec beaucoup de sourires.

Merci à l'équipe d'encadrement Géraldine Marie, directrice de la Base Régionale, Yannick Marie notre plongeur pilote, Pierrick Berson, animateur E3 et sa bonne humeur, Jean Pierre Grongnet E2 et son enthousiasme, Matthieu Renard, l'animateur de la Ligue de l'enseignement, Patrice Coupey, CTS organisateur pour la Ligue des Pays Normands.

LES PLONGEURS ORNAIS A CHAUSEY



Le samedi 21 septembre, la commission « Environnement et Biologie Subaquatique » du CASMO*, organisait une sortie découverte aux îles Chausey. Les plongeurs Ornais, leurs familles et amis ont participé à cette sortie subventionnée en partie par le Conseil Général de l'Orne.

La visite de la grande île de l'archipel permettait de comprendre son histoire et l'organisation de la vie si proche de la mer, notamment la vie des carriers (extraction du granit) et des barilleurs qui après avoir récolté et brûlé les algues, fabriquaient des pains de soudes.

Le midi sous un beau soleil, chacun a choisi sa place pour pique-niquer sur la grande plage près de « Château Renault ». « Mieux connaître pour mieux protéger » était le but de cette sortie aux îles Chausey. En effet, à marée basse, nous pouvions observer avec les familles les merveilles sous-marines qui se trouvent recouvertes par 12 mètres d'eau à marée haute. Ainsi tout le monde a pu observer quelques beaux

spécimens d'éponges normandes (orange de mer, mousse de carotte), des sépioles, des crabes qui se camouflent comme le macropodia en couvrant ses pattes d'algues locales, le ver arénicole prisé des pêcheurs, de nombreuses anémones et bien d'autres espèces encore. Nous avons aussi observé de superbes prairies sous-marines que sont les herbiers de zostères, dont la présence est un signe très positif de qualité de l'eau et un lieu de nurserie pour la reproduction des poissons.

Enfin cette journée était l'occasion d'insister sur l'importance de la protection du milieu, en remettant chaque pierre retournée à sa place et dans le bon sens, en respectant la taille des coquillages lors des parties de pêches à pied. Enfants, jeunes et adultes ont montré leur grande réceptivité à ces règles de protection du milieu marin.

Le soir, les 60 visiteurs ont repris la vedette pour revenir à Granville, enchantés de leur journée.

Michel MANSAIS

Merci à Michel MANSAIS, Président de la commission « Environnement et Biologie Subaquatique » du CASMO* d'avoir organisé et encadré cette sortie, avec la collaboration de Mrs Marc Damerval, Bertrand Pezavent et Emmanuel Hébert, tous spécialistes de biologie marine.

Merci aussi au Conseil Général de l'Orne pour leur soutien.

*Comité d'Activités Sous-Marines de l'Orne (CODEP61 de la FFESSM))

Fabien DELMAS
Président CASMO

Les îles Chausey



Herbiers de zostères



Macropodia



TIR SUR CIBLE

LE CLUB SUBAQUATIQUE DE CAEN

Le Tir sur cible revient à Caen !

Depuis 2 ans nous nous désespérons de retrouver un créneau pour la pratique de notre activité sur la région Caennaise.

C'est chose faite depuis ce mois de septembre, grâce au Club Subaquatique de Caen (CSC) et son président Claude Renaux, qui a accepté de nous prendre sous son aile en ouvrant une nouvelle section. Merci à lui et toute son équipe, ainsi qu'à Christophe Martinel, qui a su remotiver les troupes et faire se rencontrer les différents acteurs du projet.

Fort de nos 16 adhérents (pour l'instant!), nous reprenons nos marques doucement, mais avec beaucoup de bonheur et d'entrain.

Nous espérons revenir au niveau et donner du fil à retordre aux ténors de la discipline.

C'est également avec joie que nous organiserons le prochain championnat de Normandie au mois de Mars 2014 à la piscine d'Hérouville-Saint-Clair avec la collaboration de Cap Sub. pour une compétition d'apnée et de tir durant le même Week end.

N'hésitez pas à venir essayer cette activité pluridisciplinaire qui fera plaisir à toute la famille !

Etienne DUHAUTOIS
Responsable de la section
Tir su cible Subaquatique



L'ACCUEIL DE PLONGEURS « EXTÉRIEURS » À NOS CLUBS ASSOCIATIFS

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les modalités d'accueil des plongeurs extérieurs à nos clubs associatifs.

Il ne s'agit pas ici de parler de technique. Bien sûr, ces plongeurs extérieurs devront être titulaires de l'ensemble de

la documentation administrative nécessaire (licence, certificat médical de non-contre indication, carte de niveau et carnet de plongée) le tout dans le respect des dispositions du code du sport relatives à la reconnaissance des aptitudes.

Non, la question qui nous intéresse ici est celle de savoir si une association à but non lucratif peut accueillir des plongeurs extérieurs sans risque.

Le risque fiscal est connu et nombreux sont les articles disponibles, notamment dans la revue subaqua, à rappeler les critères d'application ou de non-application des impôts commerciaux aux associations (gestion désintéressée, exercice d'activité économique sur un secteur concurrentiel, dans des conditions similaires à celle du secteur concurrentiel avec la règle des 4P (produit, public, prix, publicité)).

Une autre question revient souvent concernant le risque d'une paracommercialité entraînant une concurrence déloyale avec des structures commerciales.

La question est d'importance car cette situation peut entraîner une demande de fermeture de l'association ou d'interdiction partielle (par exemple l'interdiction d'accueillir certaines personnes), de dommages et intérêts, ainsi qu'une amende de 5^{ème} classe (1.500 €, 3.000 € en cas de récidive) et quelques peines complémentaires en cas de non-respect de l'article L.442-7 du code de commerce. Une autre sanction peut être trouvée dans l'assujettissement de l'association concernée aux impôts « commerciaux » (TVA, impôt sur les bénéfices, et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Mais qu'est-ce donc que ce paracommercialisme ?

Le paracommercialisme est le fait de se livrer de façon habituelle à une activité économique ou commerciale sans en supporter les charges que celles-ci soient fiscales, sociales, et plus rarement juridiques.

Le caractère paracommercial de l'activité d'une association est présumé « dès lors que, n'étant pas assujettie à l'ensemble des obligations des commerçants, celle-ci s'adresse de manière habituelle à des tiers, c'est-à-dire des non-membres de l'association ... dans le but de réaliser un profit ou de rentabiliser la prestation offerte aux membres de l'association pour autant qu'elle concurrence directement des activités commerciales similaires et dès lors que le chiffre d'affaires réalisé avec ces tiers n'est pas marginal. » (circulaire du 12 août 1987).

Si cette présomption permet de donner une idée de ce que peut être le paracommercialisme, elle amène souvent plusieurs remarques :

• l'association qui est soumise aux « impôts commerciaux » ne peut se voir accusée de paracommercialisme, ce qui est logique puisque, subissant les mêmes contraintes que les structures commerciales, il ne saurait y avoir de concurrence déloyale (voir pour une analyse sur un sujet proche l'article sur le bénévolat dans le dernier Subaqua).

• nombres des critères utilisés sont vagues et peuvent donner lieu à discussion : « caractère habituel », « concurrence directe », « chiffres d'affaires non marginal », ce qui contribue au flou entourant généralement les discussions sur ce sujet.

• L'expression « s'adresse de manière habituelle à des tiers » est particulièrement intéressante car elle introduit la distinction entre, d'une part, l'information des adhérents sur les tarifs ou la mise à disposition des bulletins d'inscription, le cas échéant sur Internet, et, d'autre part, la publicité à des fins des fins commerciales.

• contrairement à ce qui est souvent avancé, la paracommercialisme peut exister même en l'absence de bénéfices, ou en l'absence de recherche de bénéfices. Il suffit que l'association veuille rentabiliser la prestation offerte à ses membres. Mais l'association qui accueille des

plongeurs extérieurs cherche-t-elle à rentabiliser le coût de sa sortie (carburant, ...) ou à permettre à des plongeurs de pouvoir plonger, la discussion est ouverte.

• Il peut y avoir concurrence déloyale même si ces critères ne sont pas tous remplis et inversement, on peut penser qu'il peut ne pas y avoir de concurrence déloyale même si tous ces critères sont vérifiés (pour les plus intéressés, une recherche sur les différentes formes de présomption s'impose).

Alors, l'accueil de plongeur extérieur est-il possible sans constituer de la concurrence déloyale ?

Pour tomber sous le coup de cette qualification, il faudrait que l'activité ne soit pas prévue aux statuts, qu'il existe des structures commerciales qui fassent plonger les plongeurs extérieurs (pour qu'il y est concurrence, il faut bien qu'il y a quelque chose à concurrencer), que l'activité soit suffisamment importante pour réaliser un chiffre d'affaires non marginal (on ne va pas s'intéresser aux activités si peu importées qu'elles ne créeraient aucune gêne ; attention toutefois le critère n'est pas le même au plan fiscal).

Enfin, l'association ne peut être accusée de paracommercialisme si les plongeurs extérieurs en sont adhérents puisqu'il ne s'agit alors plus de tiers (et oui, un plongeur de l'intérieur qui vient tremper ses palmes dans l'eau salée pendant ses vacances en plongeant avec un club de bord de mer dont il est adhérent, n'est pas un plongeur extérieur).

Nombreux sont ainsi les plongeurs qui sont adhérents de plusieurs clubs de plongée.

Mais attention, les tribunaux veillent et vérifient qu'il s'agit bien d'adhérents (paiement d'une cotisation (à l'exception des adhérents honorifiques), listing des adhérents, carte d'adhérent, possibilité de participer à la vie de l'association (convocation aux assemblées générales, ...)).

Alors en conclusion, sauf à développer une importante activité d'accueil de plongeur extérieur concurrençant une structure commerciale, le droit ne devrait pas souvent venir contredire la nature accueillante des plongeurs.

David GOLDENBERG

TECHNIQUE

MODIFICATION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DU NIVEAU 4 ET DU MF2.

Lors de la dernière CTN du 7 septembre, deux propositions de modification de brevets ont été adoptées, puis validées par le dernier Comité Directeur National. Ces modifications sont applicables à compter du 1er janvier 2014.

Le niveau IV guide de palanquée.

La modification des épreuves s'oriente vers une évaluation des compétences fondamentales indispensables à un véritable guide de palanquée. Le candidat sera réellement évalué sur une conduite de palanquée en exploration. Le ou les évaluateurs simuleront les plongeurs à encadrer. Cette épreuve peut donner lieu à une plongée qui correspond à toutes les éventualités d'activité d'un GP; depuis une exploration dans la zone des 12m jusqu'à 40m. Le choix de la plongée sera fait par tirage au sort de sujets prédéterminés. L'épreuve comporte deux parties sujettes chacune à notation; donc deux notes. Au cours de la première partie, le candidat ayant reçu les consignes du DP devra faire un briefing préalable à ses plongeurs. A l'issue de l'immersion, il devra également faire un commentaire portant sur le déroulement de la plongée. Pour ces deux interventions (briefing et débriefing) la note sera affectée d'un coefficient 3. La seconde partie concerne la conduite de l'immersion pendant laquelle le candidat devra se comporter comme un véritable guide de palanquée. Il assurera donc tous les aspects sécuritaires de cette exploration; respect de la profondeur imposée par le DP, cohésion de l'équipe, gestion de l'air et de la décompression... Il devra également se comporter en véritable guide capable de faire découvrir à ses plongeurs

l'environnement. Pour cette partie la note sera affectée d'un coefficient 5. La conduite de palanquée qui présentera un manquement à la sécurité sera rédhitoire. Le collège des instructeurs de la Ligue des Pays Normands s'est réuni samedi 15 Décembre pour mener une réflexion au regard de ces modifications (critères d'évaluation, production d'une banque de sujets...).

Les épreuves modifiées :

L'épreuve de démonstration technique de remontée à l'aide du gilet disparaît. Elle est remplacée par une évaluation de la capacité à intervenir sur un plongeur en difficulté dans la zone des 40m. Le candidat devra donc ramener à la surface un plongeur ayant eu un problème important dans les meilleures conditions possibles, en utilisant pour cela tous les moyens dont il dispose. **La DTH est supprimée.**

Un tirage au sort sera effectué entre l'épreuve de 800m PMT et celle du 500m capelé. Le candidat devra donc préparer ces deux épreuves. L'épreuve de mannequin est maintenue, de même que la RSE. Vous retrouverez en détail le contenu du nouveau plongeur niveau 4, Guide de palanquée dans le Manuel de formation Technique.

Le MF 2.

La prérogative du MF2 est l'enseignement dans la zone dite sub-lointaine, il était nécessaire de mettre en place une épreuve permettant d'évaluer cette compétence majeure. **L'évaluation de l'enseignement au premier degré à 50m:** Le candidat tire un sujet correspondant à cette prérogative. Il fait donc un exposé préalable pour organiser son action. Deux instructeurs s'immergent avec lui : l'un est observateur

et le second joue le rôle de son élève qui est donc considéré comme étant en cours de formation vers les qualifications PEG0 ou PA60. La descente n'est plus évaluée en tant que démonstration technique, elle fait partie intégrante de la prestation d'enseignement du candidat. L'évaluation porte sur les trois aspects; l'exposé préalable, l'immersion en elle-même et le commentaire de cette action. Coefficient 5. Sur le signe du jury simulant l'élève, l'acte d'enseignement cesse et on débute la seconde épreuve qui se déroulera donc au cours de la même immersion. L'épreuve de technicité à 50m Cette épreuve débute par un contrôle de la stabilité à 50m sans le masque puis le candidat doit prendre en charge un plongeur rencontrant un problème jusqu'à la zone du palier. La situation peut être évolutive au cours de la remontée. Coefficient 3.

Modifications des autres épreuves:

La DTH disparaît, ainsi que l'épreuve d'orientation. Comme à l'examen de niveau 4, il y aura un tirage au sort valable pour la session entre le 1000m capelé et le 1500m PMT.

Les épreuves maintenues.:

La RSE, c'est la même logique que l'épreuve du N4 et le contrôle de cette compétence est maintenu. Le mannequin et l'apnée sont également maintenus en l'état.

Ces modifications ont des conséquences importantes, tant sur le plan pédagogique pour former les candidats qu'en matière d'organisation de l'examen.

Patrice Coupey

Une actrice de la plongée en Normandie, **Géraldine MARIE**



Tous les plongeurs Normands qui sont passés au Pôle Plongée Normandie connaissent Géraldine. Tous ont pu apprécier la qualité de son accueil et son professionnalisme. Je vous propose de mieux faire connaissance avec elle.

Quelle est ta situation personnelle ?
J'ai 40 ans, mariée et j'ai une fille de 10 ans

Quel est ton parcours scolaire ?
J'ai passé un Bac D puis un DEUG de Biologie à la Fac de Caen

Quel est ton curriculum de plongeuse ?

J'ai pris ma première licence en 1992, BEES 1, MF2, Instructeur régionale Trimix hypoxique (PTH 120), Plongeur recycleur octobre 2012, FBio1, (pas encore je n'ai pas fini...juste niveau 2)

Présidente de la CTD50, Membre du CD du comité FFESSM-Manche.

J'ai aussi été membre et secrétaire du CODEP 14, membre et secrétaire du CIRN mais ça je n'en suis pas très fière alors...

Qu'est-ce qui t'a amené à la plongée ?

Au départ, j'avais envie de faire une profession sur l'étude de la Faune et Flore sous marine, mais j'ai été mal aiguillée par un conseiller d'orientation.

Après un DEUG de Bio, la lassitude des études et une conjoncture personnelle m'ont poussé à arrêter la Fac. J'ai alors décidé de suivre la formation modulaire au BEES1 au centre fédéral de Tourlaville en octobre 1996. Pour pouvoir m'inscrire à cette formation, j'ai passé en un an tous les diplômes et qualifications nécessaires (permis bateau, tronc commun, secourisme)

Te souviens-tu de ton baptême ?

J'ai fait mon baptême dans la touille à Lion sur Mer dans le Calvados en juin 1992, c'est Yannick qui me l'a fait (il n'était pas encore mon chéri à l'époque!!). La visi était tellement mauvaise qu'on n'a rien vu mais les sensations étaient bien là. Cela ne m'a

même pas dégoûtée puisque je me suis inscrite dans le club qui m'a fait mon baptême dès septembre 1992.

Où as-tu été formée à la plongée au début ?

J'ai passé tous mes niveaux au club Léo Lagrange de Colombelles (Brevet élémentaire, 1^{er} échelon, niveau 3), l'initiateur et le niveau 4 avec le CODEP 14 un cursus 100% normand jusqu'au BEES1 passé à Tourlaville.

N'est-ce pas trop compliqué de travailler avec son mari ?

Nous sommes ensemble depuis 1995. Avant d'être salariés, nous étions des bénévoles plutôt impliqués, Yannick a été président deux ans et j'étais secrétaire. Nous travaillons ensemble depuis 2000 et sommes donc l'un avec l'autre 24 heures sur 24. Nous sommes très complémentaires, donc ça se passe très bien. Bien sur il y a quelques mots parfois mais comme il peut y en avoir aussi entre collègues.

Comment est la vie de famille quand on bosse souvent le week-end ?

Le fait de faire le même boulot rend les choses plus simples. Le plus compliqué a été pendant ma préparation au MF2. J'étais absente quasiment tous les week-ends et ma fille Solenn n'avait alors que 3 ans. Comme Yannick travaillait à la base d'Asnelles, elle allait soit sur le bateau soit chez ses tantes. Maintenant qu'elle est plus grande et un peu plus autonome, comme elle en a un peu marre de venir sur le bateau, elle reste seule parfois. Nous avons droit à quelques réflexions du genre : "vous travaillez toujours quand les autres sont en vacances!!!"



Géraldine et Yannick

Que préfères-tu dans la plongée ?

La technique, la Bio, les épaves, la formation...

Je prends vraiment mon pied quand je fais de la formation, heureusement car c'est 80% de mes plongées. Au travail comme en vacances, car on plonge aussi pendant nos vacances on se fait plaisir avec le recycleur car nous sommes formés tous les deux sur cette machine. En septembre dernier, nous avons passé une semaine à Cavalaire en plongée trimix et recycleur, tous les deux en amoureux, le top.

Tu es directrice de la base fédérale

régionale de Tourlaville, peux-tu nous présenter ton club et ses relations avec la Ligue des Pays Normands ?

Le Pôle Plongée Normandie a été créé en février 2008. J'ai commencé l'activité à Tourlaville en Mai 2008. Yannick m'a rejoint en Février 2010.

Les activités de la base sont très diverses : Baptêmes de Mai à Octobre suivant la température de l'eau, Packs découverte de juin à août essentiellement avec les colonies et autres CLSH, formations niveaux 1,2 et 3, formations spécifiques types, nitrox, trimix, recycleur, formations de cadres (Guides de Palanquée, initiateurs, Moniteurs Fédéral 1^{er} degré) en collaboration avec la CTR via la Ligue des Pays Normands, plongées exploration sur les roches (niveaux1 ou plongeurs 'Bio'), plongées exploration sur épaves pour niveaux 2 minimum et d'autres pour les niveaux 3 minimum, et accueil de stagiaires initiateurs et stagiaires MF1 en fonction du nombre de E4 présents. La structure est ouverte toute l'année, même si Dame Météo nous oblige souvent à rester à terre les mois de janvier et Février.



Station de gonflage

Les équipements : La structure possède deux unités de navigation, une vedette aluminium de 12m qui a une capacité de 30 plongeurs et un pneumatique Explorer de 7m motorisé avec un 200cv. Nous sortons les deux embarcations lorsqu'il y a beaucoup de monde ou, à contrario, pour maintenir les sorties même avec peu de participants on utilise que le pneumatique.

Nous sommes équipés d'une station de gonflage Cirrus qui est un système à membrane pour permettre le gonflage air et nitrox jusqu'à 40% sans avoir la nécessité de B50 d'oxygène. En 2012 nous avons investi dans une station trimix avec mélangeur, booster et compresseur ainsi qu'une rampe 'oxyclean' pour les gonflages à l'oxygène pur et/ou supérieurs à 40%. Nous sommes fin prêts et en totale autonomie depuis mai 2013 pour l'accueil des plongeurs trimix et/ou recycleurs puisque nous pouvons maintenant effectuer les mélanges.

Pour le reste du matériel (blocs, gilets, détendeurs), nous avons un partenariat avec la marque Aqualung. Le parc matériel permet d'équiper une vingtaine de plongeurs des pieds à la tête.

Nous sommes installés dans des locaux qui nous sont mis à disposition par ma Municipalité. Nous disposons de trois grands vestiaires chauffés avec douche ainsi qu'une salle de cours.

Le fonctionnement : Tous les ans un calendrier est établi, en fonction des coefficients de marées. Celui-ci est disponible sur notre site www.poleplongeenormandie.org, ce qui permet de prendre des réservations très longtemps à l'avance.

L'encadrement des sorties de formations et/ou d'explorations est possible grâce aux deux brevets d'état salariés de la structure mais il ne pourrait être aussi efficace sans le soutien des moniteurs bénévoles qui viennent s'y investir.

Nous travaillons aussi en étroite relation avec la Ligue des Pays Normands au travers de la Commission Technique Régionale. En effet, le Pôle Plongée Normandie est reconnu centre régional de Formation par la Ligue. C'est ici que ce déroulent TOUS les examens et formation au Guide de Palanquée et MF1. Cette image a été renforcée en juin 2012 avec la reconnaissance par la Fédération de notre structure en tant que première 'Base Fédérale Régionale'. Le souhait de l'équipe du PPN est de renforcer cette collaboration avec La Ligue des Pays Normands en organisant d'autres manifestations avec les autres commissions sur le modèle de la CTR. Nous avons déjà effectué cela avec l'accueil de la commission nationale de Biologie en 2012.

La ligue des Pays Normands aide aussi à la promotion de la structure en nous permettant par exemple cette année, d'être présent au salon de plongée.



Le Sépia
Base Fédérale Régionale

Patrice CADIOU

www.poleplongeenormandie.org



Plonger Autrement ! Plongez Normand !

